

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT MIXTE SCOT PROVENCE MEDITERRANEE**

**SEANCE DU COMITE SYNDICAL
DU 20 SEPTEMBRE 2018**

NOMBRE DE MEMBRES 32			L'an Deux Mille Dix-huit et le vingt du mois de septembre à 15h00.
Afférents au Conseil Syndical	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	Le Comité Syndical du Syndicat Mixte SCOT PROVENCE MEDITERRANEE régulièrement convoqué, a été assemblé en salle de réunion du SITOMAT, sous la présidence de Monsieur Robert BENEVENTI.
32	32	22	
OBJET DE LA DELIBERATION			ETAIENT PRESENTS :
<p align="center">N°20-09-18/01/388</p> <p align="center">Présentation du rapport d'activités 2017 du Syndicat Mixte SCOT Provence Méditerranée</p>			Monsieur Bruno AYCARD, Monsieur Robert BENEVENTI, Monsieur Jean BRONDI, Monsieur Roger CASTEL, Monsieur François de CANSON, Madame Fanny FAUCI, Monsieur Christian FLOUR, Monsieur Bruno JOANNON, Monsieur Mohamed MAHALI, Monsieur Jean MICHEL, Madame Blandine MONIER, Monsieur Christian SIMON, Monsieur Gilles VINCENT.
			ABSENTS REMPLACES (suppléance) :
			Madame Nicole BOIZIS par Monsieur Jean-Paul HUSSIE, Madame Charlotte BOUVARD par François de CANSON, Monsieur André GARRON par Monsieur Patrick BOUBEKER, Monsieur Marc GIRAUD par madame Danièle TONELLI, Madame Christiane HUMMEL par Monsieur Daniel LESAGE, Monsieur Patrick MARTINELLI par Madame Monique TOURNIAIRE, Monsieur Ange MUSSO par Monsieur Richard N GOYEN VAN NUOI, Monsieur Hervé STASSINOS par Monsieur Christian GARNIER, Monsieur Marc VUILLEMOT par Madame Denise REVERDITO.
			ABSENTS NON REPRESENTES NON REMPLACES:
			Monsieur AMAT François, Madame AMRANE Christine, Monsieur ARLON Daniel, Madame ARNAUD Suzanne, Monsieur GRAN Jean-Pierre, Monsieur Jean-Louis MASSON, Monsieur Ange MUSSO, Monsieur Gilbert PERUGINI, Monsieur Gérard VALERO, Monsieur Jean-Sébastien VIALATTE.

OBJET: Présentation du rapport d'activités 2017 du Syndicat Mixte SCoT Provence Méditerranée

Monsieur le Président expose,

Mes Chers Collègues,

Conformément à l'article 5211-39 du Code Général Des Collectivités Territoriales, je dois adresser aux communautés membres de notre Syndicat, un rapport d'activités accompagné du compte administratif concernant l'année 2017, d'ici le 30 septembre.

Ce rapport devra faire l'objet d'une communication par chacun des Présidents à leur assemblée délibérante en séance publique. Pourront être entendus, à cette occasion, les délégués de la communauté au Syndicat Mixte.

Vous serez certainement d'accord pour que ces éléments soient aussi communiqués pour information aux communes représentées dans notre syndicat par un établissement de coopération intercommunale.

Le Président fait lecture des éléments du rapport d'activités.

Après avoir entendu le rapport du Président,

Le Comité Syndical,

VU l'article L.5211-39 du Code Général Des Collectivités Territoriales,

VU le rapport d'activités 2017,

Et après en avoir délibéré,

DECIDE

ARTICLE 1 :

DE DONNER ACTE à Monsieur le Président de la présentation du rapport d'activités du Syndicat Mixte SCoT Provence Méditerranée pour l'année 2017.

ARTICLE 2 :

DE DIRE que la présente délibération accompagnée du rapport et du Compte Administratif 2017 sera adressée à chacun des membres ainsi qu'aux communes représentées par des EPCI.

*Ainsi fait et délibéré les jours, an et mois que dessus
Pour extrait certifié conforme à l'original*

POUR : 22
ABSTENTION : 0
CONTRE : 0

30
2018
20 SEP. 2018

Fait à Toulon, le

Le Président du Comité Syndical,

Robert BENEVENTI





Rapport d'activités 2017

SOMMAIRE

A. Les réunions

- × Les séances page 2
- × Les Décisions / Délibérations page 3-4

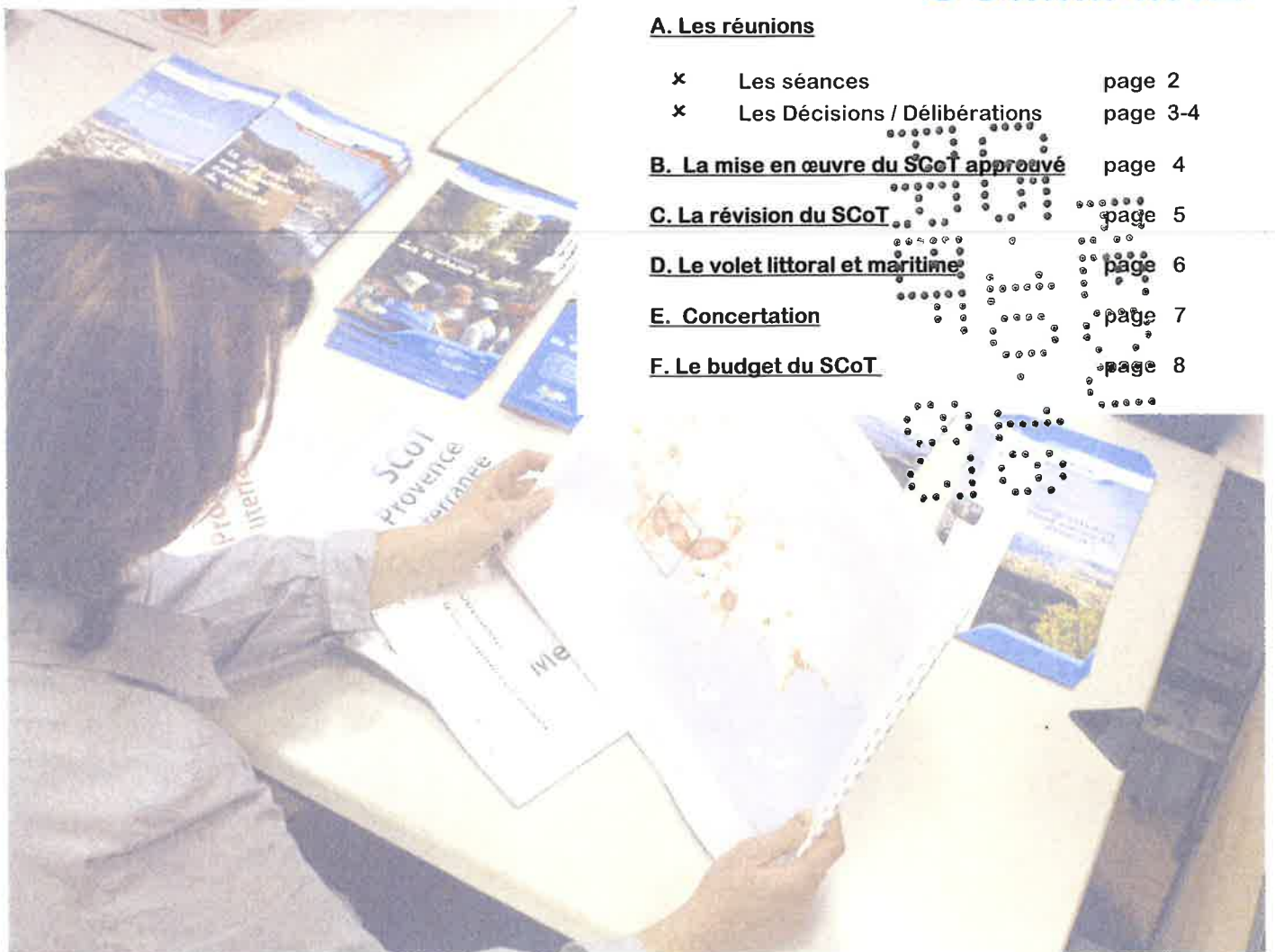
B. La mise en œuvre du SCoT approuvé page 4

C. La révision du SCoT page 5

D. Le volet littoral et maritime page 6

E. Concertation page 7

F. Le budget du SCoT page 8



A - Les réunions

Les séances

SEANCES	NOMBRE	DATES
Bureaux	7	24 01 17 10 03 17 18 05 17 10 07 17 14 09 17 26 10 17 07 12 17
Comités syndicaux	4	24 01 17 16 03 17 14 09 17 07 12 17
Comités Techniques	7	01 03 17 03 05 17 27 06 17 05 07 17 05 09 17 18 10 17 28 11 17
Commission Mer et Littoral	1	27 11 17
Comité technique élargi	1	20/11/17
Comité Technique permanent (Volet littoral et maritime du SCoT PM)	1	16/03/17

Les décisions du Bureau Syndical

SEANCE DU BUREAU SYNDICAL DU 10 MARS 2017

10-03-17/01/76 : AVIS SUR LE PROJET DE PLU DU LAVANDOU ARRÊTÉ EN DATE DU 31 JANVIER 2017,

10-03-17/02/77 : AVIS SUR LE PROJET DE PLU DE SAINT MANDRIER ARRÊTÉ EN DATE DU 12 DÉCEMBRE 2016

SEANCE DU BUREAU SYNDICAL DU 18 MAI 2017

18-05-17/01/78 : AVIS SUR LE PROJET DE PLU BELGENTIER ARRÊTÉ EN DATE DU 06 FÉVRIER 2017

18-05-17/02/79 : AVIS SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ DE LA COMMUNE DU PRADET ARRÊTÉ EN DATE DU 30 JANVIER 2017

SEANCE DU BUREAU SYNDICAL DU 10 JUILLET 2017

10-07-17/01/80 : AVIS SUR LE PROJET DE PLU DE SOLLIÈS-PONT ARRÊTÉ EN DATE DU 18 MAI 2017

SEANCE DU BUREAU SYNDICAL DU 14 SEPTEMBRE 2017

N°14-09-17/01/81 : AVIS SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ DE SIX-FOURS-LES-PLAGES ARRÊTÉ EN DATE DU 28 JUIN 2017

N°14-09-17/02/82 : AVIS SUR LE PROJET DE PLU DE LA CADIÈRE D'AZUR ARRÊTÉ EN DATE DU 30 MAI 2017

SEANCE DU BUREAU SYNDICAL DU 7 DECEMBRE 2017

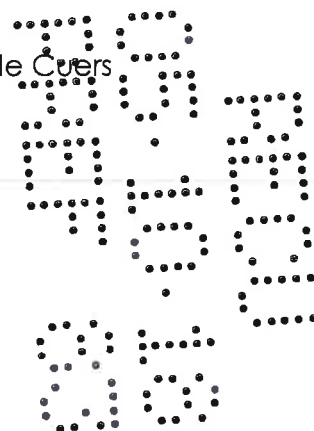
N°07-12-17/01/83 : AVIS SUR LE PROJET DE PLU DE CARQUEIRANNE ARRÊTÉ EN DATE DU 11 JUILLET 2017

Les délibérations du Comité Syndical

24 JANVIER 2017	
N°24-01-17/01/369	Débat d'Orientations Budgétaires 2017
N°24-01-17/02/370	Avis sur le projet de Contrat de Baie des Iles d'Or
16 MARS 2017	
N°16-03-17/01/371	Approbation du compte de gestion exercice 2016
N°16-03-17/02/372	Budget principal – Vote du Compte Administratif – exercice 2016
N°16-03-17/03/373	Budget principal – Affectation des résultats du compte administratif 2016
N°16-03-17/04/374	Vote du Budget Primitif 2017
14 SEPTEMBRE 2017	
N°14-09-17/01/375	Augmentation du nombre de vacances pour l'emploi vacataire de chargé de mission auprès du Président
N°14-09-17/02/376	Convention cadre d'échanges et de géo mutualisation -Autorisation de signature
N°14-09-17/03/377	Présentation du rapport d'activités 2016 du Syndicat Mixte SCOT Provence Méditerranée
N°14-09-17/04/378	Versement de la participation financière à l'Agence d'Urbanisme de l'Aire Toulonnaise et du Var Année 2017
N°14-09-17/05/379	Modification de la délibération n°28-05-14/04/322 en date du 28 mai 2014 « Régime indemnitaire des élus »
14 DECEMBRE 2017	
N°07-12-17/01/380	Election d'un Vice-Président du Syndicat Mixte SCOT PM
N°07-12-17/02/381	Budget - Exercice 2017 – Décision Modificative n°1

B - Mise en œuvre du SCoT approuvé

- Travaux d'observation permettant de mesurer les effets du SCoT Provence Méditerranée en terme : de dynamiques socio-démographiques, de production de logements et d'évolution des sites d'extension prioritaires de l'urbanisation sous forme de tableau de bord. (cf. programme partenarial AUDat).
- Suivi de l'élaboration des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) des communes du SCoT
- Suivi des procédures de modification, révision des POS-PLU des communes du SCoT
- Suivi des documents de planification intercommunale : PLH, PDU, SCoT limitrophes.
- Avis sur les dossiers présentés en Commission Départementale d'Aménagement Commercial. 4 dossiers en 2017 :
 - ◆ 28 février 2017 :
Demande de création d'un cinéma sur la commune du Lavandou
 - ◆ 25 Avril 2017 :
Création d'un centre commercial Faubourg Saint Michel – commune de La Garde
Extension d'un magasin LIDL – commune de La Valette du Var
 - ◆ 3 Octobre 2017 :
Extension d'un ensemble commercial – commune de Cuers



C - Révision du SCOT

1) En 2017, les travaux ont porté sur la préparation du Document D'orientations et d'Objectifs (DOO)

Investissement particulier en réunion avec les personnes publiques associées sur les thèmes suivants :

- Agriculture
- Déplacements
- Economie
- Habitat
- Transport
- Forêt
- Eau

Rendez-vous techniques avec les communes du territoire du SCoT Provence Méditerranée.

2/ Suivi et analyse des documents encadrant la révision du SCoT et notamment Charte du Parc National de Port Cros, Charte du Parc Naturel Régional de la Sainte Baume, Schéma D'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE), PGRI (Plan de Gestion des Risques Inondation), plan de déplacements urbain approuvé le 16 décembre 2016.

Investissement particulier sur le projet de SRADDET,

<https://www.maregionsud.fr/connaissance-du-territoire/strategie-regionale-damenagement/elaboration-du-projet-de-sraddet-les-grandes-etapes.html>



D - Volet Littoral et Maritime

Après la définition de 19 objectifs détaillés en 2016, écritures des orientations et mesures ;

Les pistes de mesures et d'orientations du projet de « Volet Littoral et Maritime » sont organisées en 4 parties :

PARTIE 1 : LES MESURES DE PROTECTION DU MILIEU MARIN

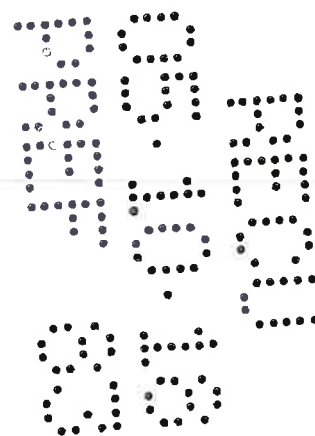
PARTIE 2 : LES VOCATIONS DES DIFFERENTS SECTEURS DE L'ESPACE MARITIME ET LES CONDITIONS DE COMPATIBILITE DES DIFFERENTS USAGES

PARTIE 3 : ORIENTATIONS ET PRINCIPES DE LOCALISATION DES EQUIPEMENTS PORTUAIRES

PARTIE 4 : LA GESTION DURABLE DU TRAIT DE CÔTE ET LA REDUCTION DE LA VULNERABILITE DU TERRITOIRE FACE AUX ALEAS EROSION / SUBMERSION

les principales dispositions du chapitre individualisé valant schéma de mise en valeur de la mer et relatives aux orientations fondamentales de protection du milieu marin, à la gestion du domaine public maritime ont été co-construites avec le comité permanent et élargi.

Dans le même temps : **suivi des nombreuses démarches relatives à la Mer et au Littoral** : Plan d'Action pour le Milieu Marin en Méditerranée occidentale, Document stratégique de façade, SAGE du bassin versant du Gapeau , Stratégie locale de gestion des risques pour le TRI Toulon-Hyères, Contrats de Baie....



E- Concertation – 5 réunions publiques

Secteur Méditerranée Porte des Maures : 30/10/17 à la Londe les Maures

Secteur Vallée du Gapeau : 7/11/17 à Solliès Pont

Secteur Sud Sainte Baume : 8/11/17 au Plan du Castellet

Secteur Toulon Provence Méditerranée: 28/11/17 à Ollioules

Aujourd'hui, construisons notre territoire de demain...

Le syndicat mixte SCOT Provence Méditerranée organise une

RÉUNION PUBLIQUE

Pour une concertation autour du projet de révision du SCOT approuvé en 2013

Secteur Méditerranée Porte des Maures
Lundi 30 octobre 2017 à 18h
Pôle Nautique - Port de la Londe-les-Maures - 83220 La Londe-les-Maures

Secteur Vallée du Gapeau
Mardi 7 novembre 2017 à 18h
Siège de la Communauté de Communes - 1193 avenue de Sénes - 83210 Solliès-Pont

Secteur Sud Sainte-Baume
Mercredi 8 novembre 2017 à 18h
Salle des Fêtes du Plan-du-Castellet - Place Henri-Dunant - 83230 Le Plan-du-Castellet

Secteur Toulon Provence Méditerranée
Mardi 28 novembre 2017 à 18h
Technopôle de la mer - Base Terrestre - 83 Forum de la Méditerranée - 83160 Ollioules

SCOT Provence Méditerranée
Info : 04.94.05.35.22 / www.scot-pm.com

Qu'est-ce qu'un SCOT ?
Le Syndicat de Communes Partenaires (SCP) vise à mettre en "cohésion" les politiques en matière d'urbanisme, d'aménagement, d'économie, d'énergie, de grands équipements, de déplacements. Dans ses missions, le SCOT participe également à assurer par un développement territorial et social de notre territoire méditerranéen.

Réunion publique mer et Littoral : 4 décembre 2017 à Sanary

Aujourd'hui, construisons notre territoire de demain...

Le syndicat mixte SCOT Provence Méditerranée organise une

RÉUNION PUBLIQUE MER ET LITTORAL

Pour une concertation autour du projet de chapitre individualisé du SCOT relatif Schéma de Mise en Valeur de la Mer

Lundi 4 décembre 2017 à 18h
Médiathèque Municipale - Salle Marie Mazon
Rue Robert Schuman - 83110 Sanary

SCOT Provence Méditerranée
Info : 04.94.05.35.22 / www.scot-pm.com

Qu'est-ce qu'un SCOT ?
Le Syndicat de Communes Partenaires (SCP) vise à mettre en "cohésion" les politiques en matière d'urbanisme, d'aménagement, d'économie, d'énergie, de grands équipements, de déplacements. Dans ses missions, le SCOT participe également à assurer par un développement territorial et social de notre territoire méditerranéen.

F - Le Budget du SCoT

Budget Primitif 2017

1) Section de fonctionnement

Dépenses : 393 284. 48 euros

Recettes : 393 284. 48 euros

2) Section d'investissement

Dépenses : 130 746,50 euros

Recettes : 130 746,50 euros

Participation des membres—Année 2017 :

PARTICIPATIONS MEMBRES ANNEE 2017 - détail

<u>communes/ communautés</u>	<u>population</u> <u>(doubles comptes 2014)</u>	<u>pourcentage</u> <u>(arrondi au centième)</u>	<u>participation 2017</u> <u>(arrondi au centième)</u>
Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée	434409,00	76,67	238237,00
Communauté d'Agglomération Sud Sainte-Baume	60902,00	10,75	32278,09
Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau	30781,00	5,43	16313,95
Communauté de Communes Méditerranée Porte des Maures	40498,00	7,15	21463,96
TOTAL	566590,00	100,00	300293,00

Soit en euros par habitant 0.53 euros